

Janvier 2014 N° 37

a fin de l'année a été calme, pour La Griffe, en tout cas. Une fois n'est pas coutume. Nous avons trouvé des adoptants *ad hoc* pour quatre de nos chatons, et aussi pour un chat adulte. Nous n'avons pas eu à intervenir sur des cas désespérés (ce qui ne signifie pas bien entendu qu'il n'y en eut pas, hors de notre regard). En tout cas, décembre a été porteur d'une excellente nouvelle : Gena, Jane Doe, mais aussi Voice et Gariguette, quatre vaches laitières pour lesquelles La Griffe avait lancé un appel à dons, ont pu être rachetées à leur éleveuse et sauvées de l'abattoir (voir plus bas).

Peut-être certains d'entre vous n'ont-ils pas renouvelé leur adhésion par oubli ou étourderie. Nous ne saurions bien entendu les harceler, juste leur rappeler que nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, que nous avons - hélas - beaucoup à faire, pendant longtemps, très longtemps encore, et que si une simple adhésion à une petite association comme la nôtre peut leur sembler anecdotique, pour nous elle est vitale. Nous vous rappelons à ce sujet de, depuis le 1er janvier, la cotisation est passée de 15 à 20 euros (mais on peut donner davantage...), sauf pour les faibles revenus (chômeurs, étudiants, RSA, minimum vieillesse).

L'assemblée générale de La Griffe aura lieu cette année le 1er mars, en fin d'après-midi. Réservez votre soirée. L'an dernier, seulement vingt-trois personnes, sur les quelque 150 adhérents que comptait alors l'association, étaient au rendez-vous. Il faudrait vraiment que nous soyons plus nombreux cette année. Nous essayons de faire en sorte que la lecture des bilans ne soit pas un pensum. Que cette réunion, qui est capitale pour l'association, se passe dans le dialogue, la décontraction. Nous annoncerons une année 2014 qui sera, nous l'espérons, riche en événements de toutes sortes, de même que nous ferons le point sur notre façon de demeurer fidèles à notre éthique de départ.

Des agapes qui dérapent. Les fêtes de fin d'année sont, et de plus en plus, synonymes de grandes bouffes. Sans vouloir dénigrer cette pratique éminemment sympathique qui consiste à se retrouver autour d'une table pour y partager un bon repas, nous constatons que nos sociétés, faisant preuve d'un manque d'imagination abyssal, n'ont de goût que pour les mets provenant de meurtres.

Mais on tente de varier un peu les plaisirs. En plus des habituels veaux, vaches, cochons, on invite à sa table les couvées : infortunés chapons, canards et oies, le plus souvent sous forme de foie pléthorique à propos desquels on rivalise d'audace dans la préparation aussi bien que dans la présentation... Et aussi des commensaux plus exotiques : autruches, requins, bisons, lorsqu'on ne cède pas à la fantaisie cynégétique en piquant allègrement sa fourchette dans chevreuil, lièvre ou sanglier. Le monde nous appartient, avec tout ce qui y vit, ou essaie difficilement d'y survivre, en dépit de nos attaques hargneuses sur les peaux, les chairs. Alors pourquoi se gêner ? La gastronomie est un art, du moins le dit-on. Elle le serait bien plus encore si elle n'allait pas toujours vers la facilité...



Il serait peut-être temps d'essayer de se passer de ces orgies alimentaires, d'être un peu tempérant. On y arrive très bien. Cela demande juste un peu d'inventivité, de curiosité, de gourmandise... Bien sûr, à l'impossible nul n'est tenu. Mais un petit effort, parfois, multiplié par des milliers, voire des millions, peut faire la différence...

La Griffe avait proposé d'efectuer une commande groupée à la boutique Un monde vegan pour du "Faux gras de Gaia", un pâté végétal savoureux

parfumé à la truffe et au champagne. Nous avons commandé une cinquantaine de boîtes, toutes ont trouvé preneur. Nous envisageons de renouveler l'expérience.

Un chat stérilisé, c'est cent chats de sauvés !. Si des millions de chats en France se retrouvent actuellement à la rue, c'est que certains propriétaires de chats ont une façon bien particulière d'assumer leur animal en le laissant "vivre sa vie" et se reproduire allègrement, parce que "c'est la nature". La stérilisation des chats entre six et huit mois est devenue non seulement souhaitable, mais absolument nécessaire, afin de mettre un terme à toute la misère féline qui ne fait que croître et multiplier depuis de nombreuses années, alors que seules les associations s'en soucient. Il est évident que celles-ci ne peuvent pas porter seules le poids que représente la prolifération des chats. Sans une volonté politique de prévention, rien ne sera jamais possible. N'hésitez pas à écrire au maire de votre commune pour lui demander d'agir (on trouvera une lettre-type à la fin de ce bulletin).



Afin d'inciter les particuliers à faire stériliser leur chat, l'Association protectrice des animaux du Puy-de-Dôme a lancé, en partenariat avec certains vétérinaires du département, une opération qui consiste à faire profiter de tarifs préférentiels tous les propriétaires de chats qui feront stériliser leur animal chez les vétérinaires partenaires entre le 1er et le 28 février.

Pour en savoir plus, cliquez <u>ici</u>. (Illustration Amandine Chaud)



Vaches à lait. Cette année, il y en aura au moins quatre qui ne seront plus obligées de faire une veau chaque année avant l'abattoir : grâce à une initiative de l'association <u>Instinct</u>, avec le concours d'autres associations, au nombre desquelles La Griffe, quatre vaches laitières ont pu être rachetées à leur éleveuse. Le transfert a eu lieu il y a quelques jours. Jane Doe, Gena, Voice et Gariguette vont désormais pouvoir brouter jusqu'à la fin de leur vie sans être emmerdées, dans l'une des Fermes du bonheur de l'OABA.

Le compte rendu de l'opération par Aurore Lenoir, de l'association **Instinct** :

"Le sauvetage des quatre génisses organisé par l'association INSTINCT a débuté en novembre 2013, par l'appel d'une dame résidant en Meurthe-et-Moselle, qui souhaitait sauver une jeune vache d'un an, Gena. Cette dernière appartenait à un élevage voisin. Elle s'est liée d'amitié avec Gena et a décidé de contracter un crédit pour la sauver de l'exploitation et de la souffrance qu'elle allait bientôt connaître au sein de la filière lait industrielle (les troupeaux de l'éleveuse sont actuellement revendus car elle cesse son

activité). Cette dame a contacté l'association INSTINCT afin de trouver un accueil définitif et financer le prix de son transport.



Gena, Jane Doe, Voice et Gariguette : enfin libres !

Gena a donc été mise dans un pré à part avec une autre génisse, Jane Doe... L'idée de laisser Jane Doe derrière, lorsque Gena serait sauvée, nous a semblé insupportable... Après avoir trouvé des places dans l'une des « fermes du bonheur », de l'association l'OABA, en Bourgogne, INSTINCT a donc lancé un appel aux dons national pour financer le transport et le rachat de Jane Doe.

Une formidable chaîne de solidarité s'est alors créée, tant de la part des associations (CAUSA, La Griffe, Adeo Animalis, Animal Cross, Combactive, One Voice, Radio Protection Animale, OABA, INSTINCT), qui ont travaillé main dans la main, que des particuliers (45 donateurs). Si bien que la somme nécessaire fut rapidement dépassée. Nous décidions donc de tenter le sauvetage d'une troisième génisse, ce qui fut possible, en grande partie grâce à la participation financière de l'association One Voice. Cette troisième miraculée allait donc porter le nom de « Voice ».

Le transport a été, en partie, financé et effectué par l'association Combactive, de Dijon, qui a également mis à disposition le camion.

Le jour de leur transfert, le samedi 4 janvier dernier, Voice, d'un naturel craintif, s'est échappée. L'éleveuse a sorti une petite génisse noire du même âge, pour l'encourager à monter dans le camion. C'était le jour de chance de Gariguette, notre quatrième miraculée, que les membres de Combactive n'ont pu laisser derrière et ont payée intégralement.

Elles ont, à présent, toute la vie devant elles, loin de toute exploitation humaine.

INSTINCT a cependant souhaité aller plus loin, en faisant de Gena, Jane Doe, Voice et Gariguette des ambassadrices de leurs congénères. En effet, aucun témoignage complet ne rend compte de la réalité de l'industrie laitière dans son ensemble, pourtant génératrice de souffrances comparables à celles de la filière viande, d'autant que les deux filières aboutissent au même résultat final, à savoir l'abattage."

Stérilisation des chats : lettre-type à adresser au maire de votre commune

Madame ou Monsieur le maire,

Résidant dans votre commune, je voudrais attirer votre attention sur un fait qui, depuis des années, a été largement négligé par les élus, et prend aujourd'hui des proportions inquiétantes. Je veux parler de la prolifération des chats sans maître. Outre que cet état de fait, qui peut engendrer quelques nuisances, est mal vécu par certains de nos concitoyens, qu'il met les associations et les protecteurs des animaux dans des situations difficiles à gérer, le plus grave est qu'il génère des comportements discutables (éradication « sauvage » des chatons et des chats adultes par des moyens cruels) et des « euthanasies » massives dans les fourrières et les refuges.

Je vous demande donc, avec La Griffe, association d'alerte et d'information contre les maltraitances animales, à laquelle je suis adhérent(e), de bien vouloir

- mettre en place à l'intention de vos administrés propriétaires d'animaux une politique d'information et d'incitation à la stérilisation des chats mâles et femelles avant l'âge de sept mois, et aussi à leur identification (obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012)
- prévoir un budget pour la stérilisation du plus grand nombre possible de chats sans maître vivant sur le territoire de votre commune.

Je vous rappelle en outre que les auteurs de sévices graves et actes de cruauté (tels que les mises à mort de chats ou de chatons par certaines méthodes) sur des animaux domestiques ou tenus en captivité sont passibles de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende (art. 521-1 du code pénal).

Dans l'attente de vos décisions qui, je n'en doute pas, sauront respecter les animaux, êtres sensibles, tout en réduisant la population des chats à ce qu'elle devrait être si l'on s'en était soucié plus tôt, je vous prie de d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Adhésions et dons

Pour adhérer à La Griffe : don libre à partir de 20 euros (15 euros pour les faibles revenus : RSA, étudiants, chômeurs, minimum vieillesse...) par chèque à l'ordre de La Griffe, à adresser à : La Griffe, BP 10152, 63020 Clermont-Ferrand Cedex 2

Bien préciser l'adresse exacte, ainsi que le courriel et éventuellement le numéro de téléphone.

Les dons simples peuvent nous être adressés par l'intermédiaire de Paypal (don sécurisé).

Nous adresserons un reçu fiscal en début d'année 2014. Ce reçu permet de défiscaliser le don à hauteur de 66 % de la somme versée (soit quasiment des deux tiers). En réalité, un don de 30 euros revient donc à 10 euros, un don de 50 euros à 17 euros, un don de 90 euros à 30 euros, etc.

Contact La Griffe

lagriffe@orange.fr - Tél. 06.68.83.27.95

Blog: http://lagriffe.over-blog.net